

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION			FOLIO 1
N° DOSSIER	N° DU PV 1		
CADRE RESERVE AU DESTINATAIRE			

## PROCES-VERBAL DE CONSTAT

Rédigé à la requête du Directeur général des Douanes et Droits Indirects

Eugénie ALDIE  
EDISUD Transport  
MIOS (Lacanau)  
Dawencee . com

copie       original

Attribution	<input type="checkbox"/>
Copie	<input type="checkbox"/>
GS 33 : Courrier arrivé le	<input type="checkbox"/>
17 AOUT 2010	<input type="checkbox"/>
EPISTOLAIRE	<input type="checkbox"/>
CEDRIC	<input type="checkbox"/>
GIDIC	<input type="checkbox"/>
Date saisie	7860
Visa saisie	<i>[Signature]</i>

DATE ET LIEU DU CONTRÔLE (ART. 334-2 DU CODE DES DOUANES) :

Le 17 août 2010 dans les locaux de la DREAL, Direction Régionale de l'environnement de l'aménagement durable en Aquitaine, situés 42 rue du Général de Larminat BP 56, 33035 Bordeaux cedex

### ● OBJET

Contrôle de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) sur les déchets ménagers 266 sexes à 266 duodécies du code des douanes.  
Communication et saisie de documents ( art 64 A du code des douanes)

### ● PERSONNE(S) CONCERNÉE(S)

NOM, PRÉNOM, PROFESSION ET ADRESSE :

Monsieur BANDIERA EMMANUEL, Inspecteur des Installations classées à l'Unité territoriale de Gironde (cellule déchets carrière de la DREAL), 42 rue du Général de Larminat BP 56, 33035 Bordeaux cedex.

### ● AGENTS VERBALISATEURS (Art. 334-2 du code des douanes)

NOMS, PRÉNOMS, GRADES ET RESIDENCE ADMINISTRATIVE :

CORRIHONS Laurence, Inspectrice Régionale des douanes au Service Régional d'Enquêtes de la Direction Régionale des Douanes, 11 Cours de Tournon 33000 Bordeaux.

### ● RAPPORT

Nous, agents verbalisateurs, certifions que

Ce jour, le 17 août 2010, à 11 heures, heure légale, je me suis présentée munie de ma commission d'emploi et mes qualités préalablement déclinées, dans les locaux de la DREAL, situés 42 rue du Général de Larminat BP 56, 33035 BORDEAUX CEDEX où j'ai été reçue par Monsieur BANDIERA EMMANUEL, Inspecteur des Installations classées à la Subdivision Environnement Industriel et Sous-sol de la DREAL, à qui je fais part de l'objet de ma visite à savoir lui demander, dans le cadre du contrôle TGAP sur les déchets ménagers de la société SAS EDISUD TRANSPORT, « le Bois de L'Eglise », LANTON 33980, communication des documents suivants:

Le procès-verbal de constat d'infraction du 10 novembre 2008

Le rapport du 10 décembre 2008

L'arrêté préfectoral du 15 décembre 2008

La convention de comblement du 15 janvier 2008 passée entre la SCI PEYROUS, 4 rue de la moulasse à LACANAU de MIOS et la SARL SOGIREM, société Girondine de Valorisation de Matériaux dont le siège social est situé 123 avenue de Capeyron 33160 SAINT MEDARD EN JALLE

L'arrêté préfectoral du 14 janvier 2009

*[Signature]*



Monsieur BANDIERA me remet volontairement les documents demandés que je retiens sous forme de copie

copie

original





